

No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi, le 2 décembre 2019

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 2 décembre 2019 à la salle municipale, de 20 h à 20 h 47.

Sont présents: Madame Valérie Fortier
 Messieurs Denis Bergeron
 Guy Dupuis
 Marcel Larochelle
 Yvon Martel
 Éric Morissette

La séance est ouverte à 20 h par le maire, Monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

296-2019

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Denis Bergeron que l'ordre du jour soit adopté.

297-2019

Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 novembre 2019.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yvon Martel que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 novembre 2019 est accepté avec la correction à la résolution numéro 281-2019, laquelle aurait dû se lire comme suit : « ... au montant d'environ 80 \$ [de l'heure]. ».

298-2019

Adoption des comptes.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle que les comptes sont acceptés tels que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.

299-2019

Avis de motion pour le règlement numéro 371-2019 concernant la gestion contractuelle.

Monsieur Yvon Martel, conseiller, présente et donne avis de motion qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 371-2019 concernant la gestion contractuelle.

300-2019

Avis de motion pour le règlement numéro 372-2019 sur le taux de la vidange des fosses septiques 2020.

Monsieur Guy Dupuis, conseiller, présente et donne avis de motion qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 372-2019 sur le taux de la vidange des fosses septiques 2020.

301-2019

Avis de motion pour le Règlement numéro 373-2019 sur le taux de la taxation 2020.

Monsieur Marcel Larochelle, conseiller, présente et donne avis de motion qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 373-2019 sur le taux de la taxation 2020.



No de résolution
ou annotation

302-2019

Adoption de la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat (gestion contractuelle).

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil adopte la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat (gestion contractuelle) et en autorise le dépôt.

303-2019

Demande de dérogation du schéma d'aménagement pour le terre-plein et l'installation d'un système d'épuration de l'école.

ATTENDU QUE la municipalité désire aménager le terre-plein en face de l'église, puisque cette zone est située en zone inondable et qu'il faut obtenir une dérogation du schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska;

ATTENDU QUE la Commission Scolaire des Bois-Francs souhaite installer un système d'épuration à l'école Cœur-Immaculé, puisque cette zone est située en zone inondable et qu'il faut obtenir une dérogation du schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska;

ATTENDU QUE la municipalité a formulé auprès de la MRC d'Arthabaska une demande afin de procéder à la dérogation du schéma d'aménagement pour l'aménagement du terre-plein ainsi que de l'installation d'un système d'épuration pour l'école Cœur-Immaculé;

ATTENDU QU'un montant estimé d'environ 200 \$ est prévu par le département d'urbanisme pour faire la dérogation du schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à entreprendre les démarches auprès de la MRC d'Arthabaska pour la demande de dérogation du schéma d'aménagement du terre-plein et l'installation d'un système d'épuration à l'école Cœur-Immaculé et de plus, un montant estimé d'environ 200 \$ est autorisé pour faire la dérogation du schéma ainsi que la réglementation de la municipalité.

304-2019

Adoption du plan de mesures d'urgence.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Guy Dupuis que le Conseil adopte le plan de mesures d'urgence de la municipalité et en autorise le dépôt.

305-2019

Autorisation pour l'achat d'un bac à sable pour le Pavillon intergénérationnel.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise l'achat d'un bac à sable (abrasif) pour le Pavillon intergénérationnel d'un montant maximum de 339 \$ plus taxes.

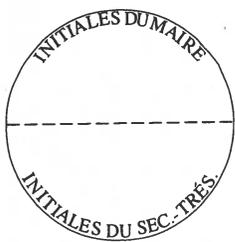
306-2019

Demande de relocalisation de la pancarte (90 km à 50 km) sur route 161, à la sortie du village vers le pont.

ATTENDU QUE Madame Céline Pellerin a déposé une demande afin de relocaliser la pancarte de limite de vitesse de 90 km sur la route 161, à la sortie du village, après l'intersection du rang 12;

ATTENDU QUE le Conseil accepte la demande de Madame Céline Pellerin pour la relocalisation de la pancarte de limite de vitesse sur la route 161;

ATTENDU QUE le Conseil considère que les gens qui veulent sortir du rang 12 à l'intersection de la route 161, cet endroit est considéré comme très dangereux puisque la visibilité est limitée, entre autres dû à la surélévation du pont ainsi qu'à la grande vitesse de la circulation automobile;



No de résolution
ou annotation

Demande de relocalisation de la pancarte (90 km à 50 km) sur route 161, à la sortie du village vers le pont (suite).

ATTENDU QUE la municipalité est d'accord avec la demande et la transfère au Ministère des Transports étant donné que la route 161 est une route numérotée et que l'application de la réglementation est sous leur juridiction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil accepte le dépôt de cette demande et la transfère au Ministère des Transports afin qu'il étudie la demande afin de relocaliser la pancarte de limite de vitesse de 90 km sur la route 161, à la sortie du village, après l'intersection du rang 12 pour les raisons précitées.

307-2019

Renouvellement FQM adhésion 2020.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise le renouvellement de la cotisation à la FQM pour l'année 2020 au montant de 1 477,30 \$ plus taxes.

308-2019

Engagement et contrat pour le déneigement des entrées du Centre administratif et du Pavillon intergénérationnel – Monsieur Éric Massy.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise le maire, Monsieur Marc Plante, et le directeur général et secrétaire trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à signer le contrat avec Monsieur Éric Massy pour le déneigement des entrées du Centre administratif et du Pavillon intergénérationnel durant la saison hivernale 2019-2020.

309-2019

Autorisation d'entente intermunicipale avec la Ville de Warwick pour 2020-2021-2022.

Il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Éric Morissette que le Conseil autorise le maire, Monsieur Marc Plante, ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à signer l'entente intermunicipale relative au loisir et à la culture avec la Ville de Warwick pour 2020-2021-2022.

310-2019

Autorisation de formation sur « L'accès à l'information et protection des données personnelles en contexte municipal » de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour le directeur général, le 11 mars 2020.

Il est proposé par Guy Dupuis et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à suivre la formation sur « L'accès à l'information et protection des données personnelles en contexte municipal » de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui se tiendra le 11 mars 2020 à Drummondville pour un montant de 277 \$ plus taxes. La municipalité autorise les dépenses.

311-2019

Autorisation pour achat d'armoire à clés.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise l'achat d'une armoire à clés pour un montant maximum de 335 \$ avant taxes.

312-2019

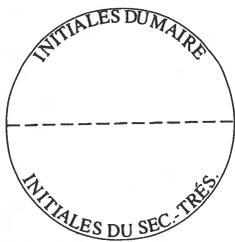
Acceptation du budget 2020 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de Bulstrode (RISIB).

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil accepte le budget pour l'année 2020 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de Bulstrode et autorise la participation de la municipalité au montant de 92 982 \$. Les paiements de cette participation se feront comme suit : des montants de 23 245,50 \$ le 15 février 2020, le 15 avril 2020, le 15 juillet 2020 et le 15 octobre 2020.

313-2019

Acceptation du budget 2020 de Rouli-Bus.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Guy Dupuis que le Conseil accepte le budget de Rouli-Bus pour l'année 2020 ainsi que la contribution municipale au montant de 3 717,88 \$.



No de résolution
ou annotation

314-2019

Autorisation de dépenses pour le buffet des bénévoles de la bibliothèque.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise les dépenses pour le buffet des bénévoles de la bibliothèque au montant de 100 \$ pour souligner l'implication des bénévoles.

315-2019

Autorisation de dépenses pour le Marché de Noël.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise les dépenses de Madame Nancy Marcoux, la responsable du Marché de Noël avec ses divers exposants, au montant de 100 \$.

316-2019

Vacances de Noël et autorisation de transfert d'heures accumulées pour vacances à Monsieur Jocelyn Jutras et Monsieur Yvan Verville.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Guy Dupuis que le Conseil autorise la fermeture du bureau municipal du 24 décembre 2019 au 2 janvier 2020 inclusivement pour vacances de Noël. Le Conseil autorise le transfert de huit jours de vacances au directeur général et secrétaire trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, en mars 2020, ceux-ci devront être pris au plus tard le 31 mars 2020 sinon ils seront payés ainsi que le reste des jours de congé; ce dernier sera en vacances des fêtes du 18 décembre 2019 au 2 janvier 2020 inclusivement. De plus, le Conseil autorise le transfert d'une semaine de vacances à l'inspecteur en voirie, Monsieur Yvan Verville au début 2020, la différence des montants des heures accumulées et des congés de maladie sera payée en salaire.

317-2019

Engagement / salaire des employés à temps partiel de fin de semaine.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise l'inspecteur en voirie, Monsieur Yvan Verville, à faire l'engagement de personnel pour le déneigement des chemins d'hiver durant la saison 2019-2020. Le taux horaire sera selon l'expérience.

Je, soussigné; certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

298-2019, 303-2019, 305-2019, 306-2019, 307-2019, 308-2019, 309-2019,
310-2019, 311-2019, 312-2019, 313-2019, 314-2019, 315-2019, 316-2019,
317-2019.

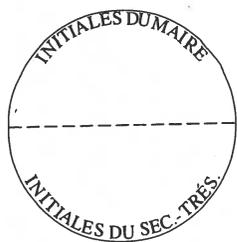
EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4^e jour du mois de décembre deux mille dix-neuf.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

Lecture de la correspondance
Le directeur général donne lecture de la correspondance.

MAMH : Projet de décret zone inondable, Ministre Andrée Laforest : Partenariat
2020-2024 municipalités et régions
MRC d'Arthabaska : Avis public règlement no. 395
FQM : Renouvellement d'adhésion 2020
CIUSSS Mauricie et Centre-du-Québec : Herbe à poux
RISIB : Quote-part 2020
Ville de Warwick : Entente intermunicipale 2020-2021-2022



No de résolution
ou annotation

Lecture de la correspondance (suite)

Rouli-Bus : Contribution 2020

CSBF : Projet du plan triennal (2020 à 2023) de répartition et destination immeubles

Partenaires 12-18 Arthabaska : contribution 2020, per capita

Madame Céline Pellerin : demande pancarte limite de vitesse 161

Regroupement organismes personnes handicapées : Journée internationale

Diabète Bois-Francis : Journée mondiale du diabète

Centre Prévention Suicide Arthabaska-Érable : 22^e activité-bénéfice

Cotation bac à sable : Lalema

Revue/dépliants : Le mensuel de Saint-Valère, Construire, InfraStructures, Aqairs, SAE, FCM, Marché Municipal, Quorum

318-2019

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20 h 47 par Valérie Fortier que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Marc Plante
Maire

Marc Plante
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier

